

République centrafricaine (RCA)
Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)
Rapport I | Décembre 2020



Les activités de la DTM en RCA sont soutenues par :



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
Avenue de l'indépendance, en face de l'Hôtel Ledger Plaza,
Bangui, République Centrafricaine
Adresse électronique : dtmrca@iom.int
Site internet : <https://dtm.iom.int/central-african-republic>

Le bureau principal de la mission se trouve à Bangui, avec des sous-bureaux additionnels à Bangassou, Bambari, Ndélé, Paoua, Bouar, Kaga Bandoro, Bossangoa.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations, [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".

Crédit photo : abris d'urgence des populations déplacées internes (PDI) dans un village ayant accueilli des retournés du site Petit Séminaire situé à Bangassou. © OIM 2020 (auteur : ONG JUPEDDEC), Bangassou, République Centrafricaine.

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	4
INTRODUCTION ET CONTEXTE	5
MÉTHODOLOGIE ET LIMITES	6
APERÇU D'ENSEMBLE DES DÉPLACEMENTS	9
TENDANCES DE DEPLACEMENT	10
MOTIFS DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR	10
PERIODES DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR.....	12
PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION PDI	13
ABRIS DES DEPLACES	14
RÉSULTATS SECTORIELS POUR LES PDI	14
EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT (EHA)	14
HEBERGEMENT ET ABRIS	15
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	15
SANTÉ ET COVID-19.....	16
PROTECTION ET SECURITE	17
EDUCATION.....	18
CONCLUSION	20
ANNEXES	21
ANNEXE 1 : ETAT DE LA MISE A JOUR DES DONNEES PAR PREFECTURE ET PAR RONDE DE COLLECTE	21
ANNEXE 2 : POPULATION MOBILE PAR SOUS PREFECTURE	22

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Carte et graphiques

Carte 1: couverture géographique de la collecte de données au cours du round 11 (novembre-mi-décembre 2020) de la DTM.....	7
Graphique 1: proportion estimée de la population déplacée (PDI, retournés internes et retournés de l'étranger) jusqu'en mi-décembre 2020.....	9
Graphique 2: principaux motifs de déplacement des PDI, par proportion d'individus	11
Graphique 3: principaux motifs de retour des retournés internes et de l'étranger toutes périodes (de retour confondues) , par proportion d'individus	12
Graphique 4 : périodes du premier déplacement des PDI, par proportion d'individus	12
Graphique 5 : périodes de retour des retournés internes et de l'étranger, par proportion d'individus	13
Graphique 6 : répartition démographique des ménages PDI	13
Graphique 7 : proportion de localités par préfecture dans lesquelles au moins la moitié de la population a accès à de l'eau potable en quantité suffisante.....	14
Graphique 8 : principaux types d'hébergement des PDI, par proportion d'individus	15
Graphique 9 : proportion de localités par préfecture dans lesquelles l'aide humanitaire a été rapportée comme la principale source de nourriture de la population	16
Graphique 10 : proportion de localités par préfecture sans services de santé à proximité.....	17
Graphique 11 : présence des catégories vulnérables de la population, par proportion de localités	17
Graphique 12 : perception des relations entre la population hôte et les PDI, par proportion de localités	18
Graphique 13 : pourcentage de localités par proportion de ménages qui envoient leurs enfants à l'école	19

Tableaux

Tableau 1 : évolution des déplacements entre les rounds 10 (août 2020) et 11 (mi-décembre 2020) de la DTM	10
Tableau 2 : principaux obstacles d'accès à l'eau pour la majorité de la population, par proportion de localités.....	15
Tableau 3 : principales sources de nourriture de la majorité de la population , par proportion de localités	16
Tableau 4 : principaux risques sécuritaires au sein des localités d'accueil des PDI au cours des 2 mois précédant l'évaluation, par proportion de localités	18
Tableau 5 : principaux besoins prioritaires de la majorité de la population dans le secteur de l'éducation, par proportion de localités	19

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport fournit un aperçu de la situation de déplacement et des besoins sectoriels dans les localités accueillant les populations mobiles en République centrafricaine (RCA), ayant effectué soit des mouvements de déplacement forcés, soit des mouvements de retour vers leurs zones d'origine. L'évaluation a été réalisée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) entre le 15 novembre et le 15 décembre 2020 dans un contexte délicat pré-électoral. La collecte de données a couvert **1 521** localités réparties dans 10 préfectures : Baminingui-Bangoran, Bangui, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mambere-Kadei, Mbomou, Nana-Gribizi, Ombella-Mpoko, Ouaka et Ouham-Pende. La préfecture de Basse-Kotto n'a pas pu être couverte pendant cette évaluation, mais les chiffres de la population mobile estimée pour cette préfecture lors du round 10 de la DTM (août/septembre 2020) ont été intégrés à l'analyse. Lors de ce onzième round de suivi des mobilités, **la DTM a identifié une population globale de 1 556 450 individus mobiles, incluant 384 257 PDI (78 532 ménages), 843 352 (168 605 ménages) retournés internes et 328 841 (66 747 ménages) retournés de l'étranger**. En comparaison à la situation de déplacement de septembre 2020 (DTM, round 10), une légère baisse générale de la population déplacée interne (-9%) a été constatée au profit des mouvements de retour interne (+6%) et de retours depuis l'étranger (+4%). Parmi les 1 521 localités évaluées par cette collecte de données, 56 pour cent (845 localités) hébergeaient des PDI, 88 pour cent (1 496 localités) accueillait des ménages retournés internes, et 46 pour cent (780 localités) accueillait des ménages retournés de l'étranger. Les données détaillées à l'échelle des localités sont disponibles sur demande.



Au total, la population mobile estimée est composée de 1 556 450 individus dont 384 257 PDI, 843 352 retournés internes et 328 841 retournés de pays étrangers.



Les principaux motifs de déplacement des PDI sont les affrontements entre groupes armés (90%), les inondations (6%) et les 4 pour cent restant à cause des tensions communautaires ou liées à la transhumance.



13 889 PDI (4%) ont été déplacés pour la première fois entre septembre et mi-décembre 2020 et 50% de ces individus, principalement localisés dans les préfectures de Bangui et d'Ombella Mpoko se sont déplacés à cause des inondations.



L'amélioration de la situation sécuritaire est le principal motif de retour pour 63 pour cent des retours internes et 73 pour cent des retours de l'étranger, les autres motifs étant les raisons économiques et la détérioration des conditions de vie dans les localités d'accueil.



Au sein des localités d'accueil des PDI, 48 027 ménages PDI vivaient en communautés d'accueil (61%), 26 585 vivaient sur des sites officiels (34%) et 3 920 vivaient sur des sites informels (5%).



7% des localités évaluées accueillant des PDI ont connu de graves incidents sécuritaires au cours des 2 mois précédant l'évaluation (affrontements entre groupes armés, communautaires ou liés à la transhumance).



Plus de la moitié des localités d'accueil des PDI (56%) ne disposaient pas de services de santé à proximité et 88% des localités ne disposaient pas d'infrastructures scolaires accessibles au moment de l'évaluation.



Dans 20% des localités, plus de la moitié de la population (au moins 50% de la population) avait accès à de l'eau potable en quantité suffisante.

INTRODUCTION ET CONTEXTE

La République centrafricaine est, depuis 2013, touchée par une crise politique, sécuritaire et humanitaire, caractérisée par des conflits entre groupes armés et des conflits intercommunautaires. Dans un effort de résolution des crises, un Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR), ou Accord de Khartoum, a été conclu en février 2019. L'accord de Khartoum a conduit à une stabilisation relative des conditions sécuritaires dans l'ensemble du pays, permettant à de nombreuses personnes déplacées de retourner dans leur localité d'origine. Pour autant, des violences perpétrées par des groupes armés et de fortes tensions communautaires, notamment dans le Nord-Est du pays, continuent de générer des déplacements, constituant un frein à la paix durable en République Centrafricaine (RCA). L'insécurité a été exacerbée pendant le contexte électoral à la suite de la formation par six groupes armés de la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) défavorable à l'organisation des élections, provoquant des déplacements principalement à titre préventif¹. En plus de l'insécurité, les inondations engendrent également des déplacements de populations (essentiellement dans des préfectures comme Bangui et Ombella Mpoko) suite à la destruction de maisons. Les populations sont donc vulnérables face à ces chocs liés à l'insécurité et aux conditions naturelles climatiques, conjugués à des problèmes structurels de pauvreté et d'insuffisance d'infrastructures et de services préexistants.

La pandémie de la COVID-19 s'est rapidement propagée dans le pays depuis mars 2020 : environ 4 997 cas confirmés ont été détectés à la date du 25 février 2021². Les populations déplacées en particulier sont confrontées à un risque accru face à la pandémie intensifiée par la promiscuité, l'accès limité aux services de santé et les mauvaises conditions de vie.

En réponse aux multiples crises dont la RCA est victime, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a mis en place la Matrice de suivi des déplacements (DTM), outil qui recueille auprès des populations affectées par la crise, des données sur les effectifs et profils des populations déplacées, les tendances de déplacements ainsi que les conditions de vie, vulnérabilités et problématiques de protection des personnes déplacées. La DTM est actuellement déployée au sein de onze des dix-sept préfectures du pays. Dans le contexte de crise sécuritaire, ces évaluations sont d'autant plus urgentes pour informer les programmes et contribuer à la définition des priorités d'intervention en fonction de la sévérité des besoins.

Ce rapport présente les résultats du onzième round (Round 11) des évaluations DTM, effectuées entre le 15 novembre et le 15 décembre 2020 dans 1 521 localités³. Ce rapport propose premièrement une vue d'ensemble des mobilités observées à travers le pays, pour ensuite fournir un aperçu des besoins sectoriels dans les domaines suivants : abris, sécurité alimentaire, protection, eau, hygiène et assainissement (EHA), éducation et santé.

¹ Amnesty International. République Centrafricaine, [une enquête d'Amnesty révèle l'horreur de violences liées au conflit et aux élections](#). Février 2021.

² OCHA, [COVID map explorer – Central African Republic](#). Mise à jour du 26 février 2020.

³ Bien que la DTM couvre actuellement 11 préfectures en République Centrafricaine, ce round 11 a couvert 10 préfectures : Bamingui-Bangoran, Bangui, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mambere-Kadei, Mbomou, Nana-Gribizi, Ombella-Mpoko, Ouaka et Ouham-Pende. La préfecture de Basse-Koto n'a pas pu être couverte pendant ce round de collecte de la DTM.

MÉTHODOLOGIE ET LIMITES

La Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix, DTM, en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il a été mis en œuvre afin de capturer, analyser et partager des informations qui visent à améliorer la compréhension des mouvements de populations et des besoins des personnes déplacées. En plus d'être utilisée dans le cadre d'opérations de réponses humanitaires de moyenne à grande échelle, la DTM est également un outil efficace pour les activités de préparation, de relèvement et de transition. La DTM fournit des informations précises aux acteurs humanitaires, groupes sectoriels et acteurs gouvernementaux impliqués dans la réponse humanitaire sur les déplacements et les besoins des personnes affectées par une crise. Trois niveaux d'enquête sont réalisés pour la collecte des données sur le suivi des mobilités et les besoins sectoriels :

- **Niveau 1** : l'évaluation au niveau des communes menée auprès des maires et autres informateurs clés, en vue d'identifier les villes et villages accueillant des personnes déplacées et faire une première estimation des effectifs des déplacés par commune.
- **Niveau 2** : l'évaluation des lieux d'accueil au niveau des villages/villes. Les données ont été collectées au moyen de groupes de discussion ou auprès d'informateurs clés, dont les chefs de village, les représentants des déplacés et d'autres personnes qui peuvent fournir des informations sur les populations déplacées des localités concernées. Ce questionnaire a permis d'identifier les sites ou lieux de regroupement et les effectifs de populations déplacées vivant au sein des familles d'accueil.
- **Niveau 3** : l'évaluation au niveau des sites d'accueil (officiels ou non officiels) qui a été menée auprès d'informateurs clés incluant les acteurs impliqués dans la gestion des sites ou lieux de regroupement et les représentants des populations vivant sur les sites.

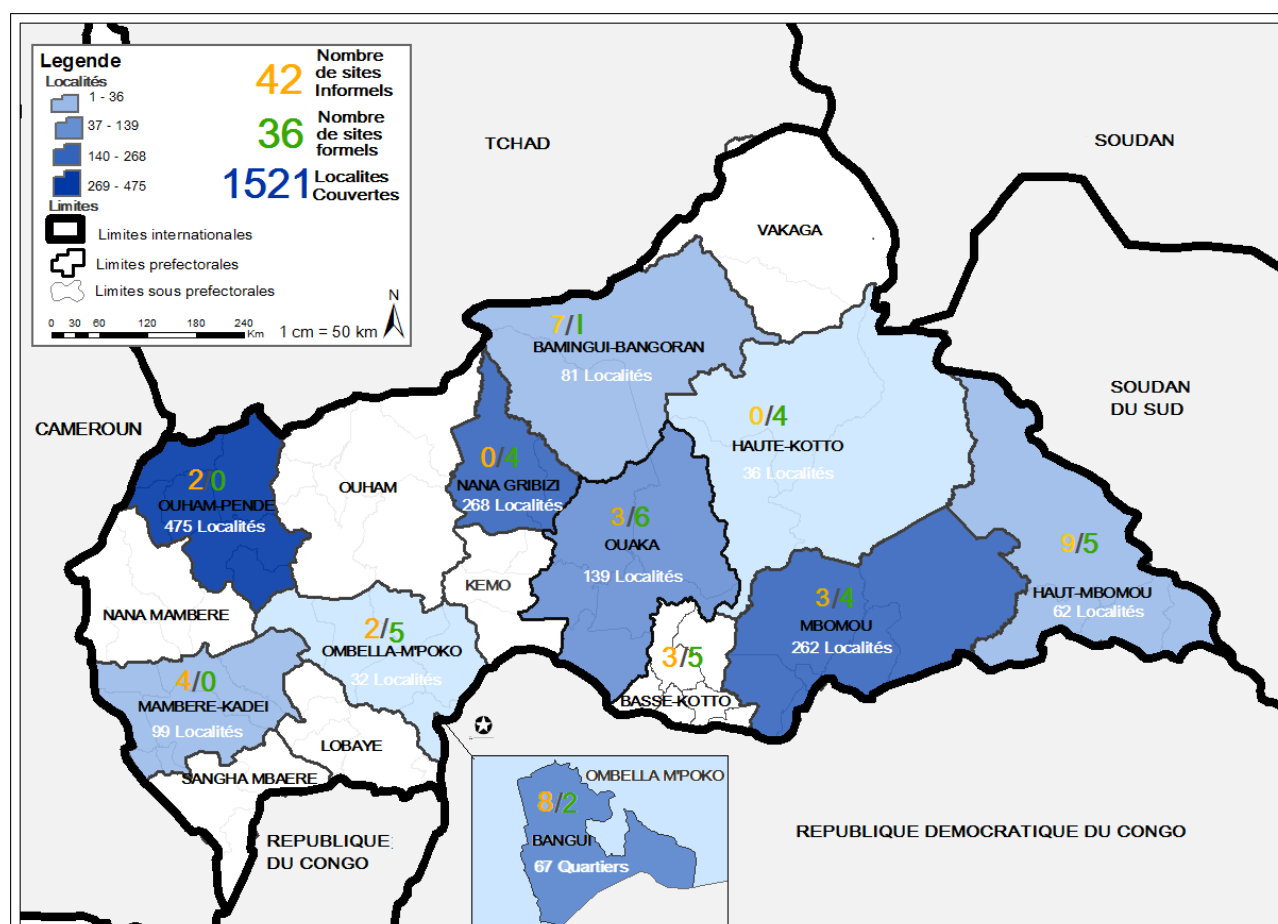
L'évaluation réalisée au niveau des localités d'accueil (niveau 2) et des sites (niveau 3) fournit également un état des besoins humanitaires, de l'accès à la nourriture et aux services et des vulnérabilités. De plus, dans les lieux d'accueil et les sites, en plus des informateurs clés, quelques ménages déplacés internes (10 ménages par localité) ont été interrogés sur la composition de leur ménage en vue de générer un calculateur démographique.

En RCA, la DTM analyse les mouvements et besoins des personnes déplacées internes (PDI), des retournés internes, des retournés de l'étranger.

- *Les PDI sont selon la DTM des « personnes ou groupes de personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat ».*
- *Les personnes retournées internes (anciennes PDI) sont « des personnes qui ont quitté leur lieu habituel de résidence, se sont installées dans une autre localité en RCA et sont retournées dans leur lieu de résidence habituel ».*
- *Les Retournés de l'étranger sont « des personnes qui ont quitté leur lieu de résidence habituel en RCA, qui ont été déplacées dans un autre pays et qui sont retournées en RCA ».*
- *Les Mouvements pendulaires sont définis comme « des mouvements aller-retour effectués assez fréquemment de manière spontanée (en général les mêmes populations) ou planifiée d'un lieu à un autre relativement proche ».*

Pour ce round 11 de collecte de données, 1 521 localités d'accueil, 36 sites officiels et 42 sites non officiels ont été évalués entre le 15 novembre et le 15 décembre 2020⁴ dans les préfectures de Baminingui-Bangoran, Bangui, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mambere-Kadei, Mbomou, Nana-Gribizi, Oumbella-Mpoko, Ouaka et Ouham-Pende. Toutefois, pour des fins d'analyse là où cela s'avère nécessaire, les chiffres du round 10 de la DTM (août/septembre) ont été reconduits pour cette préfecture en particulier. Les chiffres de déplacés de Basse-Koto ne reflètent donc pas la mise à jour de la situation pendant la période de l'évaluation.

Carte 1: couverture géographique de la collecte de données au cours du round 11 (novembre-mi-décembre 2020) de la DTM



Comme toute collecte de données, ce round 11 de la DTM présente quelques limites à considérer dans l'interprétation des résultats :

- Le contexte de l'évaluation a été marqué par de nombreux défis d'accès au terrain, notamment la mauvaise qualité des routes et l'accès restreint dans certaines localités en raison de l'imprévisibilité de la situation sécuritaire au vu de l'approche des élections. Par exemple, dans les préfectures de Mbomou (sous-préfecture de Bangassou) et de Ouham Pendé, la collecte de données a été interrompue dans quelques localités en raison de l'insécurité liée à la présence de groupes armés. De plus, le problème récurrent pour toutes les préfectures en dehors de Bangui est la disponibilité limitée du réseau de télécommunications (téléphone et internet), empêchant la communication avec les équipes sur le terrain, tout comme l'envoi des données dans les délais raisonnables. Ces principaux obstacles ont ralenti les délais initialement prévus pour l'activité et ont contribué à limiter la couverture géographique du projet.

⁴ La collecte de données dans la plupart des localités évaluées a été réalisée entre novembre et mi-décembre 2020 (avant la période électorale). La collecte a pris fin plus tard en fin-décembre, dans quelques localités situées dans les préfectures de Haut-Mbomou et Mbomou.

- Les données sectorielles sont présentées de manière générale et reflètent la perception des informateurs clés sur les besoins de la population plutôt que celle des ménages concernés. Elles sont donc présentées dans ce rapport à titre indicatif et ne sauraient remplacer les résultats d'une étude plus approfondie tirée des évaluations individuelles ou par ménages, qui elles fourniraient une meilleure compréhension contextuelle et détaillée sur chacune des thématiques. La section multisectorielle propose donc uniquement un aperçu indicatif des vulnérabilités sectorielles qui doit être considéré avec prudence afin d'orienter toute enquête thématique plus élaborée.
- Enfin, la couverture géographique de la DTM est aussi affectée par des contraintes budgétaires. Du fait des contraintes financières et sécuritaires, les opérations humanitaires en RCA ont un coût important et les budgets disponibles ne permettent pas la couverture de la totalité du territoire centrafricain à ce jour.

APERCU D'ENSEMBLE DES DÉPLACEMENTS

Au total, la population mobile identifiée pour ce cycle⁵ est composée de **1 556 450 individus** dont **384 257 PDI (25%)**, **843 352 retournés internes (54%)** et **328 841 retournés de pays étrangers (21%)**. Tous sont arrivés dans les localités (sites officiels, sites non officiels et communautés d'accueil) entre 2013 et mi-décembre 2020, correspondant à la date de déplacement la plus récente au moment de la collecte de données.

Graphique 1 : proportion estimée de la population déplacée (PDI, retournés internes et retournés de l'étranger) jusqu'en mi-décembre 2020



Parmi les 384 257 individus PDI estimés, 13 889 (4%) ont été déplacés pour la première fois entre septembre et mi-décembre 2020, correspondant à la période de déplacement la plus récente au moment de l'évaluation. Les deux préfectures ayant accueilli plus de nouveaux PDI (septembre à mi-décembre) sont respectivement Ombella Mpoko (31%) et Ouham Pende (22%). Ces individus ont été hébergés dans 133 localités parmi les 845 dans lesquelles la présence de PDI a été signalée. Les déplacements se font principalement entre localités situées au sein d'une même préfecture ou sous-préfecture : 93 pour cent des déplacements de PDI entre septembre et mi-décembre 2020 ont eu lieu à l'intérieur d'une même préfecture (y compris 76% au sein d'une même sous-préfecture) et 6% d'une préfecture à une autre.

Parmi les 843 352 individus retournés internes estimés, 54 168 (6%) présents dans 260 localités (parmi 1496 accueillant des retournés internes) ont effectué le retour entre septembre et mi-décembre 2020. Les localités ayant accueilli ces nouveaux retournés internes sont plus nombreuses dans les préfectures de Bamingui-Bangoran (36%) et Haut-Mbomou (34%). A l'image des PDI, 91% des retours internes sur cette période ont été effectués à l'intérieur d'une même préfecture (dont 57% dans la même sous-préfecture), tandis que 9 pour cent ont eu lieu d'une préfecture à une autre. En outre, 18 069 individus sont rentrés de l'étranger entre septembre et mi-décembre 2020 (soit 5% des retours de l'étranger) accueillis dans 262 localités sur les 780 dont la présence de retournés de l'étranger a été signalée. Ces retours sont majoritairement en provenance du Tchad (36%), de la République Démocratique du Congo (34%), et du Cameroun (24%).

Il est important de signaler que depuis mi-décembre 2020, de nouveaux mouvements de déplacés ont eu lieu dans le cadre du contexte électoral en République Centrafricaine (de mi-décembre 2020 à mi-janvier 2021). Un rapport de situation du Bureau de coordination des affaires humanitaires (UNOCHA)⁶ indique que la nouvelle vague de violence pendant la période électorale serait à l'origine du déplacement d'environ 240 000 personnes. La moitié de ces personnes déplacées internes serait rentrée chez elle ces dernières

⁵ Ici, les chiffres de déplacés de la préfecture de basse-Kotto estimés lors du round 10 (août 2020) ont été rajoutés aux chiffres du round 11 pour garder une estimation plus proche de la réalité, bien que cette préfecture n'ait pas été couverte lors du dernier round de collecte. Des précisions seront apportées à chaque fois dans le document, lorsque les chiffres du round 10 de Basse-Kotto ont été intégrés à l'analyse.

⁶ OCHA. [Rapport de situation](#). Février 2021

semaines, mais plus de 117 000 personnes resteraient encore déplacées à l'intérieur du pays depuis mi-décembre⁷.

TENDANCES DE DEPLACEMENT

Par rapport au round 10, conduit en septembre 2020, le nombre de PDI a baissé de 9 pour cent dans l'ensemble, potentiellement en raison d'un apaisement relatif de la situation sécuritaire dans beaucoup de localités avant la période électorale. Cette baisse a été également observée à l'échelle de chaque préfecture, hormis les préfectures d'Ombella Mpoko (augmentation de 37%, soit 2682 nouveaux PDI) et de Mambere Kadei (+14%, soit 371 nouveaux PDI). Cette hausse des déplacements dans la préfecture d'Ombella Mpoko, en particulier sur cette période, serait principalement due aux inondations. En effet, cette préfecture fait partie des plus touchées par les pluies diluviennes à partir du mois d'octobre 2020 ayant causé la destruction de milliers de maisons et le déplacement de populations⁸. En revanche, la hausse des déplacements dans la préfecture de Mambere Kadei s'expliquerait surtout par les déplacements préventifs ou à la suite des tensions et affrontements entre groupes armés.

Parallèlement, la vague de retours a continué entre novembre et mi-décembre 2020 : le nombre de retournés internes a ainsi augmenté de 6 pour cent, pendant que le nombre de retournés de l'étranger a également connu une hausse de 4 pour cent par rapport au round 10. L'augmentation des retours internes a été particulièrement remarquable dans la préfecture de Ouaka (68%), ce qui s'explique par la perception d'amélioration de la situation sécuritaire dans les localités d'origine. Inversement, le nombre de retournés internes a considérablement baissé dans la préfecture d'Ombella Mpoko par rapport au round précédent (-47%), ce qui peut être mis en lien avec les inondations sur cette période ayant potentiellement affecté les localités d'origine des déplacés. En outre, la progression des retours internes est restée quasiment nulle dans la préfecture de Nana-Gribizi en raison de la continuation des tensions liées à la transhumance.

Tableau 1 : évolution des déplacements entre les rounds 10 (août 2020) et 11 (mi-décembre 2020) de la DTM

Préfectures	PDI	Evolution	Retournés Internes	Evolution	Retournés de l'étranger	Evolution	Total
Bamingui-Bangoran	8 948	-8%	30 650	12%	755	-23%	40 353
Bangui*	36 819	-14%	47 340	5%	41 184	+23%	125 343
Basse-Kotto	118 505	0%	211 814	0%	144 790	+0%	91 097
Haute-Kotto	71 723	-13%	19 212	4%	162	2%	55 268
Haut-Mbomou	26 211	-20%	19 593	-27%	94 64	5%	19 823
Mambéré-Kadéi	4 549	14%	5 599	11%	96 75	25%	201 302
Mbomou	35 410	-24%	115 615	8%	502 277	11%	148 151
Nana-Gribizi	31 975	1%	114 136	0%	2 040	0%	10 012
Ombella Mpoko	8 729	37%	1 283	-46%	0	0%	137 254
Ouaka	32 827	-4%	99 103	68%	5 324	3%	252 738
Ouham Pendé	8 561	-19%	179 007	-1%	65 170	-3%	475 109
Total	384 257	-9%	843 352	6%	328 841	4%	1 556 450

MOTIFS DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

Les motifs de déplacement et de retour de la population mobile mettent l'accent sur les facteurs incitatifs et dissuasifs de déplacement des PDI et de retour de la population retournée interne et de l'étranger.

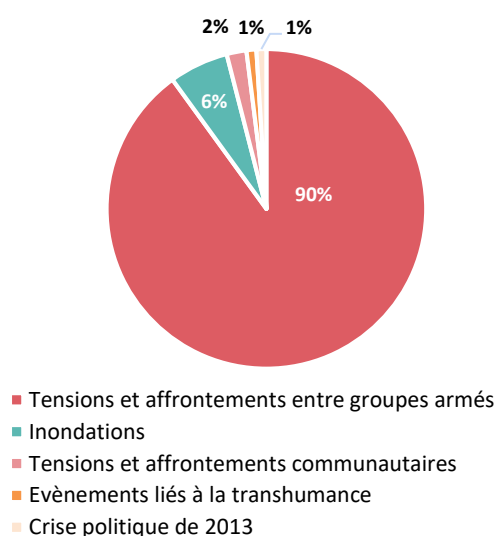
⁷ Ces chiffres de déplacés en période électorale entre mi-décembre 2020 et mi-janvier 2021 n'ont pas été comptés dans les données du round 11 de la DTM couvrant la période de novembre à mi-décembre 2020.

⁸ OCHA. [Aperçu de la situation humanitaire suite aux inondations](#). 03 décembre 2020

PRINCIPAUX MOTIFS DE DEPLACEMENT DES PDI

En considérant l'ensemble de la population déplacée interne estimée dans les localités d'accueil (Basse-Kotto y compris), quelque soient les périodes d'arrivées (de 2013 à 2020), les affrontements entre groupes armés constituent la principale cause de déplacement des PDI. En effet, 344 461 PDI (90% pour cent) se sont déplacés pour ce motif, 6 pour cent en raison des inondations (principalement concentrées dans les préfectures d'Ombella Mpoko et de Bangui), et les 4 pour cent restant en raison d'incidents liés à la transhumance, aux tensions intercommunautaires et à la crise politique de 2013.

Graphique 2: principaux motifs de déplacement des PDI, par proportion d'individus



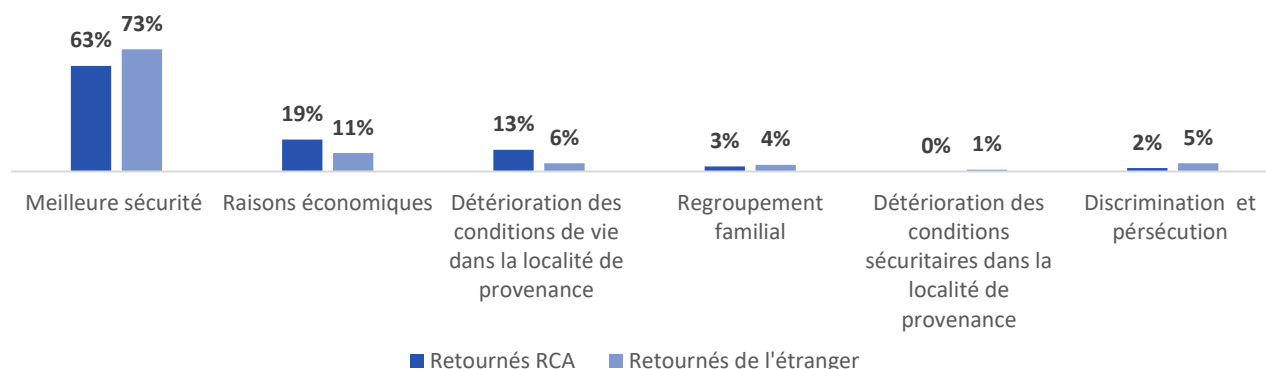
Concernant la période de déplacement la plus récente au moment de l'évaluation (entre septembre et mi-décembre 2020), les trois principaux facteurs ayant causé le déplacement de 13 889 nouveaux PDI recensées sont respectivement les inondations pour 50 pour cent des PDI, les affrontements entre groupes armés pour 32 pour cent des PDI et les tensions et affrontements communautaires pour 15 pour cent des PDI. Il est important de préciser que les PDI s'étant déplacés entre novembre et mi-décembre à cause des inondations sont principalement localisées dans les préfectures de Bangui et d'Ombella Mpoko après les fortes pluies ayant affecté ces préfectures en particulier⁹ du fait de la destruction de milliers de maisons.

PRINCIPAUX MOTIFS DE RETOUR DES PERSONNES RETOURNÉS INTERNES ET DE L'ÉTRANGER

Globalement, les motifs de retour semblent constants en considérant l'ensemble de la population retournée interne et de l'étranger, quelque soient les périodes d'arrivées (de 2013 à 2020). Plus précisément, l'amélioration de la situation sécuritaire reste le principal motif de retour pour 63 pour cent des retournés internes et 73 pour cent des retournés de l'étranger toutes périodes confondues, tandis que les raisons économiques constituent le deuxième motif de retour (respectivement pour 19 pour cent et 11 pour cent des retours internes et de l'étranger). Ce constat suggère que le retour n'est pas toujours lié à la situation sécuritaire. En effet, les déplacés pourraient être obligés de revenir dans leurs localités d'origine à cause du manque de moyens de subsistance et / ou d'opportunités économiques même si l'insécurité persiste. De même, la détérioration des conditions de vie dans les localités de provenance constitue le troisième motif de retour le plus prépondérant, concernant 13% des retours internes et 6% des retours de l'étranger, ce qui peut s'expliquer par l'insuffisance de l'aide humanitaire et / ou l'accès difficile à la nourriture et aux services de base.

⁹ OCHA. [Aperçu de la situation humanitaire suite aux inondations](#). 03 décembre 2020

Graphique 3 : principaux motifs de retour des personnes retournées internes et de l'étranger toutes périodes (de retour) confondues, par proportion d'individus

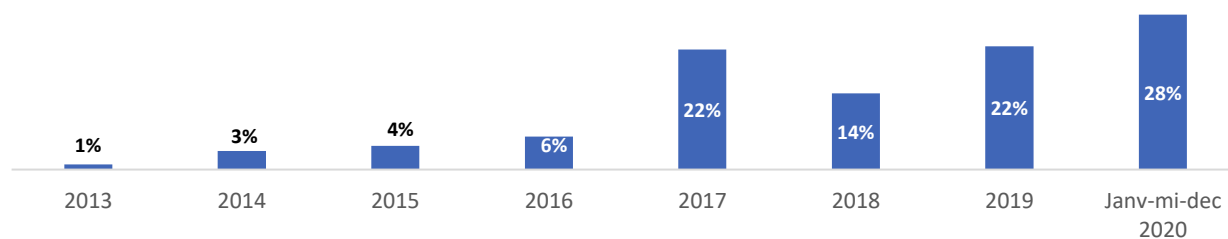


Concernant les 54 168 individus retournés internes et les 18 069 individus retournés de l'étranger recensés entre septembre et mi-décembre 2020, l'amélioration de la situation sécuritaire dans la localité d'origine reste également le principal motif de retour pour 87 pour cent des retournés internes et pour 65 pour cent des retournés de l'étranger. Le second motif ayant motivé les retours internes est la détérioration des conditions de vie dans les localités d'accueil pour 7 pour cent des individus, tandis que les raisons économiques constituent le second motif des retours de l'étranger et concernent 14 pour cent des individus.

PERIODES DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

Sur l'ensemble de la population actuellement en situation de déplacement, 9 pour cent du total des PDI est en situation de déplacement prolongé¹⁰, c'est-à-dire qu'ils sont en situation de déplacement depuis au moins 2015. Ceci représente environ 33 021 individus contre 91 pour cent des PDI dont la situation de déplacement date de moins de cinq ans. Ceci sous-entend que la majorité des personnes déplacées pendant la crise de 2013-2014 sont déjà retournées chez elles. Bangui a la plus forte proportion préfectorale de PDI en situation de déplacement prolongé, et ce particulièrement dans le 3^e arrondissement de Bangui. Ainsi, la moitié de la population déplacée interne de Bangui (49%) est déplacée entre 2013 et 2015. Cette situation de déplacement prolongé pourrait s'expliquer par de multiples facteurs tels que les vagues de violence sporadiques dans les localités d'origine ainsi que la possibilité que ces PDI aient trouvé plus d'opportunités sociales et économiques à Bangui et/ou de meilleures conditions de vie.

Graphique 4 : périodes du premier déplacement des PDI, par proportion d'individus

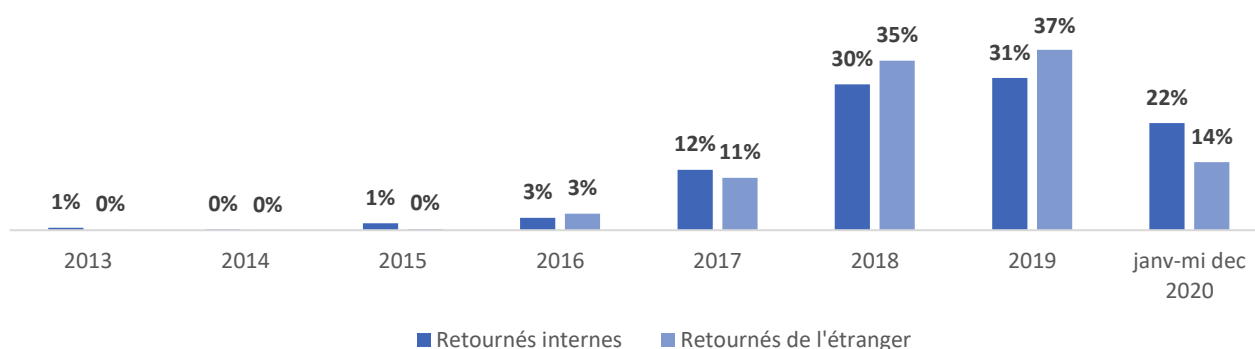


Parallèlement, les retours internes et de l'étranger se sont progressivement accrus à partir de l'année 2017 (12 pour cent d'individus retournés internes en 2017 et 11 pour cent retournés de l'étranger en 2017 contre moins de 5 pour cent dans chaque catégorie de retournés entre 2013 et 2015). Ce constat suggère que les déplacés de la crise de 2013-2014 ont significativement commencé à retourner chez eux à compter de l'année

¹⁰ Déplacement ayant eu lieu entre 2013 et 2015 inclus. Il s'agit des personnes en situation de déplacement depuis près de 5 ans.

2017. Le nombre d'individus retournés internes et de l'étranger est plus élevé en 2019 (sur la période de 2013 à 2020), avec respectivement 31 pour cent de retours internes et 37 pour cent de retours de l'étranger, ce qui peut être notamment attribué à l'apaisement suscité par l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR), ou Accord de Khartoum conclu en février 2019. Pour autant, le nombre d'individus retournés en 2020 semble plus faible que l'année précédente (22% de retours internes et 14% de retours de l'étranger), ce qui peut être mis en lien avec les vagues de violence sporadiques liés à la présence de groupes armés, les violences communautaires et la transhumance qui menacent sans cesse le retour à la paix et contribuent à dissuader les retours vers des localités d'origine encore affectées par l'insécurité.

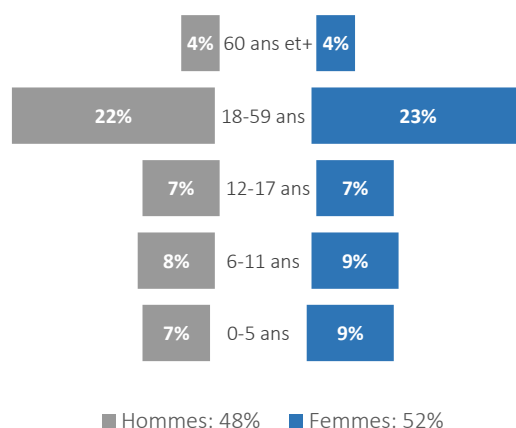
Graphique 5 : périodes des retours internes et de l'étranger, par proportion d'individus



PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION PDI

Un échantillon de 3 561 ménages parmi les 78 532 ménages identifiés dans les localités accueillant des PDI, permet d'extrapoler avec appréciation de deux pour cent de marge d'erreur, quelques caractéristiques démographiques de la population déplacée interne : La taille moyenne des ménages est de 6 personnes par ménage sans variation très significative parmi les préfectures à part la Haute-Kotto qui a une moyenne légèrement plus élevée (8 personnes par ménage). La composition démographique constatée au sein des ménages de PDI interrogés est la suivante :

Graphique 6 : répartition démographique des ménages PDI



Globalement, il y'a un équilibre démographique entre les hommes et les femmes (respectivement 48% et 52%). Les enfants et adolescents (0 à 17 ans) représentent environ la moitié de la population (47% en associant les filles et les garçons) tandis que les personnes âgées de 60 ans et plus sont minoritaires dans la population (8%). La forte proportion de femmes et d'enfants suggère le besoin d'activités ciblant ces catégories plus vulnérables, notamment dans le secteur de la protection. La présence des personnes âgées, montre la nécessité de prise en compte dans la réponse au niveau des localités d'accueil des PDI comptant des personnes âgées ayant des besoins spécifiques.

ABRIS DES DEPLACES

Au moment de la collecte de données, dans les localités de déplacement (accueillant les PDI), 48 027 ménages vivaient au sein des communautés d'accueil (61%), tandis que 26 585 ménages (34%) étaient présents sur des sites officiels et 3920 ménages (5%) sur des sites non officiels. Environ la moitié des PDI (47%) seraient dans des abris d'urgence et 37 pour cent seraient hébergés gratuitement, le reste des PDI étant réparti entre la location de logement et les centres collectifs.

Concernant les retournés internes et de l'étranger, la quasi-totalité (99%) dans chaque catégorie sont au sein des communautés d'accueil et les 1 pour cent restant sont soit dans des sites officiels ou des sites non officiels. Quant au type d'hébergement, la majorité de la population (environ 77%) dans chacune des deux catégories a regagné son domicile d'origine tandis qu'une proportion considérable (16% chez les retournés internes et 17% chez les retournés de l'étranger) sont hébergés par des familles d'accueil, le reste étant réparti entre la location ou les centres collectifs.

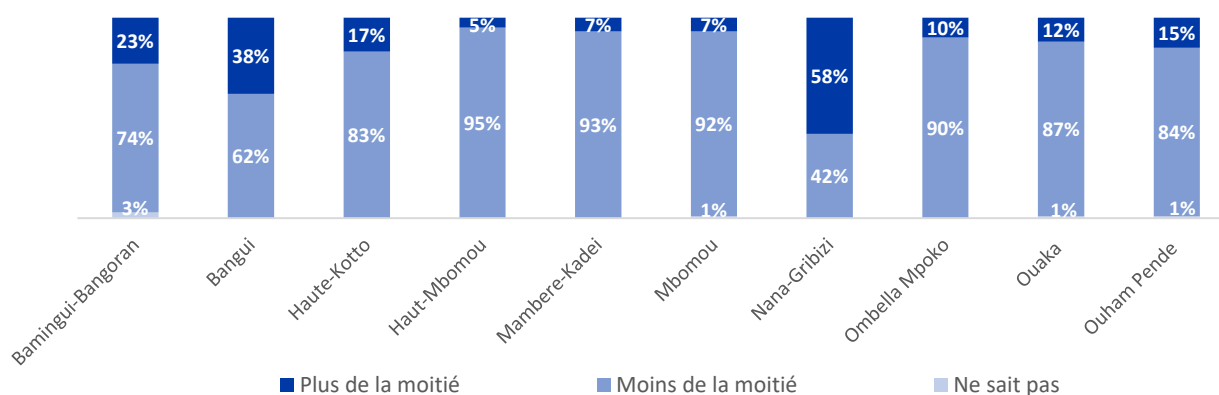
RÉSULTATS SECTORIELS POUR LES PDI

Les résultats présentés dans cette section donnent un aperçu des besoins sectoriels de la population déplacée interne (PDI) dans 845 localités hébergeant des PDI. Les besoins évalués couvrent la situation en abris, la sécurité, la protection, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA), l'éducation, la sécurité alimentaire et la santé. Tout au long de l'analyse, les écarts de résultats significatifs entre les préfectures sont mis en exergue pour illustrer les divergences géographiques des besoins sectoriels.

EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT (EHA)

L'accès à l'eau reste très préoccupant à l'échelle de tout le pays, principalement en raison de problèmes structurels aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, avec un taux de couverture en eau qui est de l'ordre de 32 pour cent selon la Direction Générale des Ressources Hydrauliques (DGRH)¹¹. L'insécurité impacte également l'accès à l'eau et dans les localités accueillant des PDI en particulier, la pression plus accrue sur les points d'eau avec l'augmentation de la population contribue à aggraver le problème. D'après les informateurs clés, au moins la moitié de la population a accès à de l'eau potable en quantité suffisante dans le quart des localités (20%), et dans moins de 10% des localités dans les préfectures de Haut-Mbomou (5%), Mambere-Kadei et Mbomou (7% par préfecture).

Graphique 7 : proportion de localités par préfecture dans lesquelles au moins la moitié de la population a accès à de l'eau potable en quantité suffisante



Les obstacles pour l'accès à l'eau les plus rapportés sont respectivement les conflits sur la gestion communautaire des points d'eau (60% des localités), les points d'eau insuffisants / trop éloignés (46%) et les

¹¹ OCHA. [Aperçu des besoins humanitaires en Centrafrique](#). Octobre 2020

violences / agressions physiques sur les chemins d'accès à l'eau (42%). Le poids des conflits sur la gestion communautaire de l'eau semble plus déterminant dans les préfectures de Ouham Pende, Ombella Mpoko et Nana gribizi tandis que la présence dissuasive des groupes armés pour l'accès aux points d'eau affecterait davantage de localités dans la préfecture de Mambere-Kadei.

Tableau 2 : principaux obstacles d'accès à l'eau pour la majorité de la population, par proportion de localités

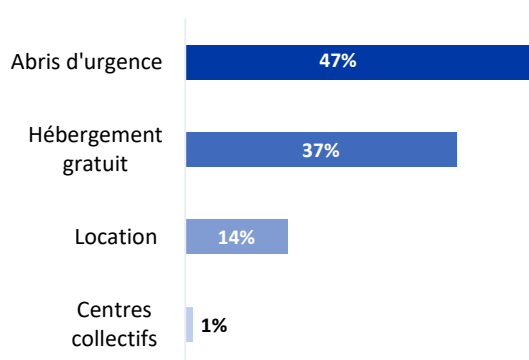
Principaux obstacles d'accès à l'eau pour la majorité de la population	Localités (%)
Conflits sur la gestion communautaire des points d'eau	60%
Points d'eau insuffisants ou trop éloignés	46%
Violences et agressions physiques sur les chemins d'accès à l'eau	42%
Discrimination	30%

Par ailleurs, au moins la moitié de la population aurait accès à une quantité de savon suffisante dans un peu plus du quart des localités (27%) et dans quasiment aucune localité dans les préfectures de Ombella Mpoko (0%), et Mbomou (2%), ce qui suggère un besoin très important en articles d'hygiène, plus particulièrement dans ces préfectures, surtout dans ce contexte de pandémie pour l'adoption des mesures d'hygiène. Compte-tenu de toutes ces problématiques compliquant la situation en EHA, les informateurs clés ont indiqué que le besoin le plus important dans ce secteur est la construction et la réhabilitation des points d'eau (signalée dans 78% des localités), montrant ainsi que des solutions plus structurelles et durables semblent plus attendues par la population pour l'accès à l'eau en quantité suffisante.

HEBERGEMENT ET ABRIS

Près de la moitié des ménages PDI (47%) seraient dans des abris d'urgence, soit 25 888 ménages, tandis que 37 pour cent des ménages, soit 20 478 seraient hébergés gratuitement par des familles d'accueil. L'hébergement des ménages par les populations hôtes peut contribuer à augmenter les besoins des ménages hôtes et PDI en nourriture et en eau notamment, du fait que les familles d'accueil partagent leurs ressources déjà limitées avec les PDI. D'autre part, compte-tenu de la taille moyenne des ménages PDI estimée à 6 personnes, la promiscuité au sein des logements (partagés avec les familles d'accueil) peut dans une certaine mesure entraîner d'autres effets néfastes en termes de protection et de santé dans ce contexte de pandémie.

Graphique 8 : principaux types d'hébergement des PDI, par proportion d'individus



Concernant l'état des abris des PDI, dans 80 pour cent des localités, les informateurs clés ont indiqué que ces derniers vivent dans des abris endommagés ou partiellement endommagés. Cette situation a été rapportée dans la totalité des localités dans la préfecture de Mambere-Kadei (100%) et dans plus de 90 pour cent des localités dans les préfectures de Haut-Mbomou, Haute-Kotto et Bamingui-Bangoran. Ce constat suggère un important besoin de réhabilitation et de construction d'abris pour les ménages PDI.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

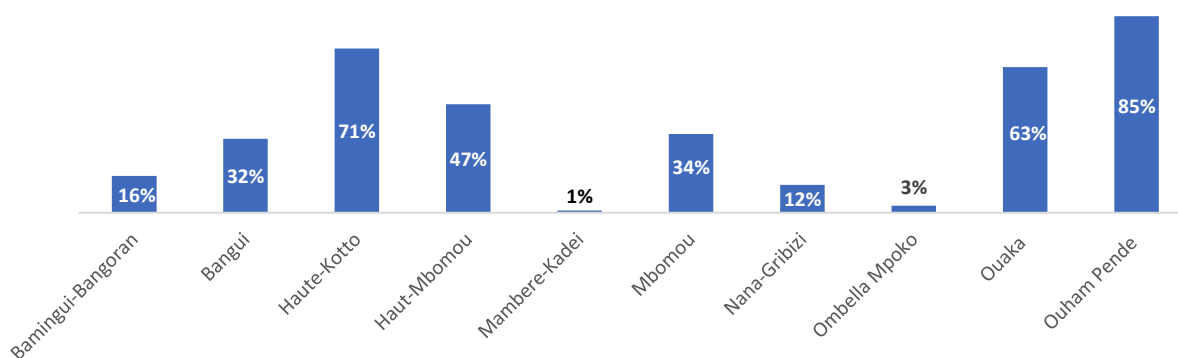
Les principales sources de nourriture de la population dans les localités d'accueil des PDI sont respectivement la production de subsistance (92% des localités) et l'achat de nourriture au marché (81%). La production agricole reste affectée par des contraintes telles que la pénurie des intrants/semences tandis que l'accès aux terres cultivables est souvent restreint pour les PDI.

Tableau 3 : principales sources de nourriture de la majorité de la population, par proportion de localités

Principales sources de nourriture de la majorité de le population	Localités (%)
Production de subsistance	92%
Achat de nourriture	81%
Assistance humanitaire	39%
Emprunt	31%

L'assistance humanitaire constituerait la principale source de nourriture dans 39 pour cent des localités et cette proportion atteint 85 pour cent des localités dans la préfecture de Ouham-Pende et 71 pour cent dans la préfecture de Haute-Kotto. Ce constat sous-tend une certaine dépendance à l'action humanitaire pour l'accès à la nourriture dans plusieurs localités dans ces deux préfectures.

Graphique 9 : proportion de localités par préfecture dans lesquelles l'aide humanitaire a été rapportée comme la principale source de nourriture de la population

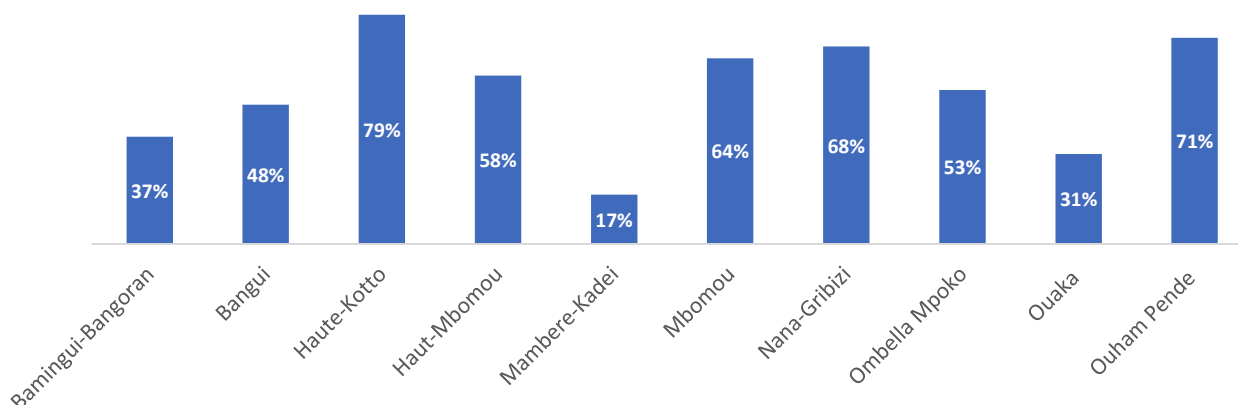


L'accès au marché est globalement impacté par l'insuffisance des marchés, surtout dans les localités les plus éloignées des centres urbains et par la situation sécuritaire. Les informateurs clés sont indiqués que 19 pour cent des localités n'ont pas accès à un marché à proximité et cet accès est limité dans une plus forte proportion de localités dans les préfectures de Haut-Mbomou (60% des localités) et Nana-Gribizi (60%). Parmi les localités n'ayant pas accès à un marché proche, les principaux freins à l'accès aux marchés sont les marchés trop éloignés (77%), les routes dangereuses et la présence de groupes armés dans plus de 30 pour cent des localités. En plus de compliquer l'accès, l'approvisionnement des marchés et le prix des denrées sont également affectés par l'insécurité dans les zones les plus durement touchées par l'activisme des groupes armés où les mouvements des personnes et des biens sont très limités.

SANTÉ ET COVID-19

Dans les localités d'accueil des PDI, les populations sont confrontées à des difficultés d'accès aux soins s'expliquant par de multiples facteurs tels que le manque d'infrastructures de santé et de personnel. En effet, plus de la moitié des localités évaluées ne dispose pas d'infrastructures de santé fonctionnelles (56%), et cette situation concerne plus de localités dans les préfectures de Haute-Kotto (79%), Ouham-Pende (71%) et Nana Gribizi (68%). En plus du manque d'infrastructures de santé préexistant à la crise sécuritaire et qui persiste, l'insécurité impacte considérablement la santé du moment que les services sanitaires et le personnel de santé sont parfois affectés par les affrontements armés.

Graphique 10 : proportion de localités par préfecture sans services de santé à proximité



Les besoins prioritaires en santé pour la population sont respectivement la provision de médicaments (citée dans 71% des localités), plus de services de santé pour les femmes enceintes (50%), l'argent pour les frais médicaux (44%) et l'augmentation des services de santé et du personnel médical cités dans plus de 30% des localités pour chacun des deux besoins. Le besoin de ressources pour le paiement des frais médicaux cité dans un nombre considérable de localités montre l'impact du manque de ressources financières sur l'accès aux services de base tels que la santé, plus particulièrement chez les PDI qui perdent souvent leurs moyens de subsistance au cours du déplacement.

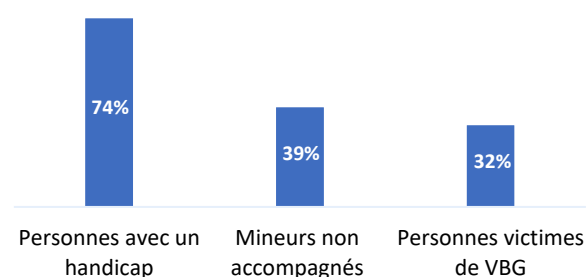
En outre, les informateurs clés ont rapporté que les populations ont connaissance de l'existence de la pandémie COVID-19 et sont bien informées sur les mesures préventives dans la quasi-totalité des localités évaluées (97%). Ce taux élevé est en phase avec l'enquête réalisée par Unicef et Ground Truth Solutions¹² révélant que 90 pour cent des personnes enquêtées ont affirmé avoir reçu suffisamment d'informations sur le COVID-19. Les acteurs qui ont le plus sensibilisé les populations sur les mesures de prévention sont respectivement l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) (mentionné dans 46% des localités) et les médias (34%) tandis que les autorités locales sont citées comme premiers agents sensibilisateurs dans 10 pour cent des localités.

PROTECTION ET SECURITE

La thématique de la protection aborde l'identification des catégories vulnérables présentes au niveau des localités accueillant des PDI, les risques et incidents sécuritaires auxquels la population est confrontée ainsi que les relations entre la population hôte et les PDI.

Parmi les catégories vulnérables au sein de la population, la présence de personnes souffrant d'un handicap physique a été rapportée dans 74 pour cent des localités, avec des proportions dépassant 90 pour cent dans les préfectures de Haute-Kotto, Ouham Pende et Bangui. De même, la présence de mineurs non accompagnés a été signalée dans 39 pour cent des localités, avec une proportion plus élevée dans la préfecture de Ouham Pende (81%). En outre, 32 pour cent des

Graphique 11 : présence des catégories vulnérables de la population, par proportion de localités



¹² Unicef. Ground Truth Solutions. [Enquête auprès des ménages centrafricains sur leurs perceptions de la COVID-19](#). Février 2021

localités accueillant des PDI comptent au moins une victime de violence basée sur le genre (VBG).

En matière d'insécurité, 7 pour cent des localités auraient connu de graves incidents sécuritaires pendant les 2 mois précédant l'évaluation et cette proportion atteint 19 pour cent dans la préfecture de Ouham Pende, soit 28 localités. Les risques sécuritaires les plus fréquemment rapportés sont respectivement les agressions physiques, les cambriolages, la présence de transhumants armés, les affrontements entre groupes armés et les conflits intercommunautaires.

Tableau 4 : principaux risques sécuritaires au sein des localités d'accueil des PDI au cours des 2 mois précédant l'évaluation, par proportion de localités

Principaux risques sécuritaires au sein des localités accueillant des PDI	Localités (%)
Agressions physiques	62%
Cambriolages	55%
Présence de transhumants armés	28%
Affrontements entre groupes armés	25%
Conflits intercommunautaires	19%

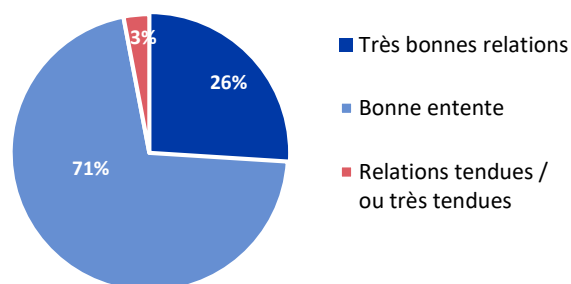
Les violences basées sur le genre ont été signalées comme risques sécuritaires dans 16 pour cent des localités dans l'ensemble, et dans plus de la moitié des localités (52%) dans la préfecture de Mbomou en particulier, soit 103 localités.

Dans le cadre du contexte électoral (entre mi-décembre 2020 et mi-janvier 2021), un rapport de monitoring de protection réalisé par UNHCR a montré que les cas d'agressions physiques, cambriolages et braquages à main armées se seraient intensifiés, notamment dans les localités sous contrôle des groupes armés¹³.

En cas de violations, les mécanismes communautaires sont privilégiés pour les plaintes et la résolution des conflits prioritairement aux mécanismes légaux/juridiques (police, justice etc.). En effet, les chefs communautaires ont été identifiés comme acteurs sollicités pour le signalement des violations dans 49 pour cent des localités et la communauté locale dans 37 pour cent des localités.

Concernant les relations entre la communauté locale et les PDI, elles sont globalement bonnes à très bonnes dans la quasi-totalité des localités évaluées (97%) et tendues ou très tendues dans très peu de localités (3%). Dans les localités où les relations sont tendues, cette situation pourrait s'expliquer par l'accès aux services de base tels que l'eau, l'accès à la terre pouvant créer des conflits ou encore la perception de discrimination de la population hôte ou déplacée.

Graphique 12 : perception des relations entre la population hôte et les PDI, par proportion de localités



EDUCATION

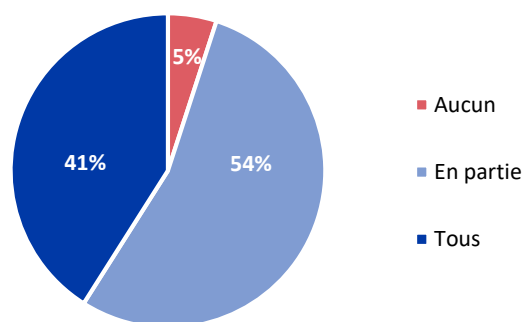
A l'image de l'accès à l'eau, des problèmes structurels (manque d'infrastructures, manque de personnel éducatif surtout dans les zones les plus affectées par l'insécurité) et le manque de moyens financiers affectent beaucoup le secteur de l'éducation dans les localités d'accueil des PDI. Selon les informateurs clés,

¹³ UNHCR. [Rapport de monitoring de protection dans le contexte des élections](#). Février 2021

88% des localités manquent ou n'ont pas d'infrastructures scolaires et ceci concernerait la quasi-totalité des localités dans les préfectures de Haute-Kotto, Mambere-Kadei et Ouham Pende.

Dans plus de la moitié des localités d'accueil des PDI (59%), une partie ou aucun des ménages PDI n'envoie leurs enfants en âge scolaire à l'école. Cette situation semble encore plus critique dans les préfectures de Haut-Mbomou (98%), Haute-Kotto (88%) et Mambere-Kadei (84%). Le manque de moyens financiers a été rapporté comme le principal frein d'accès à l'école (cause indiquée dans 90% des localités), ainsi que le manque de personnel enseignant dans 83 pour cent des localités. Ce manque de moyens financiers est lié à plusieurs facteurs dont la perte des moyens de subsistance des familles déplacées à cause de l'insécurité. Ainsi, ces familles deviennent incapables de prendre en charge les maîtres-parents et de procurer des fournitures scolaires de première nécessité à leurs enfants, ou encore, leurs enfants sont parfois obligés de travailler au lieu d'aller à l'école pour subvenir aux besoins de la famille.

Graphique 13 : pourcentage de localités, par proportion de ménages qui envoient leurs enfants à l'école



Concernant le manque d'enseignants, en raison de l'insécurité, plusieurs enseignants titulaires auraient abandonné leurs postes, laissant ainsi la place aux maîtres-parents sans formation initiale pour pouvoir dispenser un enseignement de qualité¹⁴.

Cette insuffisance du personnel enseignant explique que d'après les informateurs clés, l'affectation d'enseignants est le besoin prioritaire de la population dans les localités d'accueil des PDI (rapporté dans 68% des localités). Après le personnel, les deux autres besoins les plus cités ont trait aux frais nécessaires à l'éducation, notamment le paiement des frais scolaires (cité dans 66% des localités) et les kits didactiques (48%). Après ces 3 besoins, la construction d'école constitue le besoin le plus cité (dans 47% des localités), ce qui pourrait s'expliquer par l'insuffisance généralisée des infrastructures scolaires.

Tableau 5 : principaux besoins prioritaires de la majorité de la population dans le secteur de l'éducation, par proportion de localités

Principaux besoins prioritaires dans le secteur de l'éducation	Localités (%)
Affectation d'enseignants	68%
Paiement des frais scolaires	66%
Fourniture de kits didactiques	48%
Construction d'écoles	47%

En outre, le besoin d'amélioration de la situation sécuritaire pour l'accès à l'école a été cité dans une proportion considérable de localités (35%) dans la préfecture de Haut-Mbomou et dans 33 pour cent des localités dans la préfecture de Haute-Kotto, ce qui sous-tend que la situation sécuritaire semble impacter significativement l'éducation dans ces deux préfectures en particulier.

¹⁴ OCHA. [Aperçu des besoins humanitaires en Centrafrique](#). Octobre 2020

CONCLUSION

En définitive, l'aperçu de la mobilité des populations en mi-décembre 2020 sur les onze préfectures où est mise en œuvre la DTM fait état de 1 556 450 individus identifiés, dont 384 257 PDI, 843 352 retournés internes et 328 841 retournés de pays étrangers, répertoriés dans 1 704 localités¹⁵. Les déplacements internes étaient principalement motivés par les inondations qui ont été surtout signalées dans les préfectures d'Ombella Mpoko et de Bangui et par l'insécurité dans les localités d'origine (déplacements préventifs ou suite à des attaques et affrontements de groupes armés ou liés à la transhumance) dans la plupart des préfectures. Inversement, les retours internes ou retours de l'étranger constatés sur cette période ont été principalement engendrés par une perception d'amélioration de la situation sécuritaire dans les localités d'origine. Globalement, l'analyse a montré une baisse des déplacements internes de l'ordre de 9 pour cent entre septembre (round 10) et mi-décembre 2020 (round 11) de la DTM, tandis que les mouvements de retour internes ou de l'étranger ont continué à progresser lentement avec une hausse de 6 pour cent pour les retours internes et de 4 pour cent pour les retours de l'étranger. Cette baisse des déplacements interne a été constatée dans la majorité des préfectures pendant qu'une hausse significative a été relevée dans la préfecture d'Ombella Mpoko, dans laquelle le regain de déplacement était principalement due aux inondations ayant beaucoup affecté cette préfecture au cours de cette période.

En matière d'insécurité, 7 pour cent des localités d'accueil de déplacés internes auraient connu de graves incidents sécuritaires pendant les 2 mois précédant l'évaluation et cette proportion atteint 19 pour cent dans la préfecture de Ouham Pende en particulier, soit 28 localités. Les risques sécuritaires les plus fréquemment rapportés sont respectivement les agressions physiques, les cambriolages, la présence de transhumants armés, les affrontements entre groupes armés et les conflits intercommunautaires.

Cette insécurité conjuguée à des problèmes plus structurels contribuent à la vulnérabilité des populations déplacées internes et sont à l'origine des besoins très importants en sécurité alimentaire, en éducation, en santé, en abris, en eau, hygiène et assainissement. En effet, la plupart des localités sont marquées par l'absence ou l'insuffisance de services de base : au moins la moitié des populations ont accès à de l'eau potable dans moins du quart des localités (20%), plus de la moitié des localités (56%) ne disposeraient pas de services de santé à proximité et 88 pour cent des localités ne disposeraient pas d'infrastructures scolaires accessibles. Ces difficultés ont été exacerbées par la situation sécuritaire qui fait partie des causes de l'insuffisance de personnel éducatif et médical, surtout dans les localités avec une présence de groupes armés. D'autre part, le manque de moyens financiers serait également prépondérant dans les difficultés d'accès aux services de base pour les ménages PDI qui perdent souvent leurs moyens de subsistance au cours du déplacement.

Dans le cadre du contexte électoral en République centrafricaine, de nouvelles vagues de déplacement ont eu lieu courant mi-décembre à mi-janvier. Une bonne partie des populations déplacée au cours de cette période serait déjà retournée, tandis qu'il resterait encore des milliers de déplacés sur les localités et les nouveaux sites créés. De plus, les alertes dépeignant les hostilités dans différents endroits isolés du pays laissent entrevoir des changements certains qui seront reflétés dans la prochaine évaluation de la DTM, qui donnera des indications sur les besoins prioritaires de ces populations récemment déplacées, pour lesquels les efforts humanitaires ont été enclenchés.

¹⁵ La préfecture de Basse-Kotto n'a pas pu être couverte au cours du round 11 de la DTM (collecte de données entre novembre et mi-décembre 2020). Les données de cette préfecture estimées lors du round 10 (août 2020) ont été reconduits dans le calcul des chiffres de déplacés internes, retournés internes et retournés de l'étranger.

ANNEXES

ANNEXE I : ETAT DE LA MISE A JOUR DES DONNEES PAR PREFECTURE ET PAR RONDE DE COLLECTE

Cycles d'évaluation sur les mouvements de population

	Rd2	Rd3	Rd4	Rd5	Rd6	Rd7	Rd8	Rd9	Rd10	Rd11	
	Mai 2018	Juil 2018	Sep-18	Oct-18	Dec-18	avr 2019	Juil 2019	janv 2019	août 2020	Nov-21	
Préfecture											
Bamingui-Bangoran	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Bangui	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Basse-Kotto	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Haute-Kotto	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Haut-Mbomou	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Mambere-Kadei	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Mbomou	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Nana-Gribizi	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Ombella MPoko	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Ouaka	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Ouham Pende	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Légende											
	●	Données non mises à jour (reconduction)									
	●	Données mises à jour									

ANNEXE 2 : POPULATION MOBILE PAR SOUS PREFECTURE

Sous-préfecture	Déplacés internes		Retournés internes		Retournés de l'étranger	
	Individus	%	Individus	%	Individus	%
Alindao	24785	6%	52829	6%	400	0%
Amada-Gaza	45	0%	493	0%	724	0%
Bakala	1600	0%	1175	0%	0	0%
Bakouma	5259	1%	8885	1%	160	0%
Bambari	30279	8%	55352	7%	575	0%
Bambouti	1328	0%	0	0%	0	0%
Bamingui	499	0%	1016	0%	6	0%
Bangassou	15904	4%	55453	7%	26226	8%
Bangui	36819	10%	47340	6%	41184	13%
Berbérati	2590	1%	2354	0%	3645	1%
Bimbo	8729	2%	1283	0%	0	0%
Bocaranga	3359	1%	23523	3%	8904	3%
Bossem-télé	216	0%	654	0%	614	0%
Bozoum	140	0%	4851	1%	836	0%
Bria	71317	19%	14423	2%	162	0%
Carnot	289	0%	1996	0%	1897	1%
Dédé-Mokouba	674	0%	472	0%	517	0%
Djéma	882	0%	357	0%	0	0%
Gadzi	284	0%	274	0%	253	0%
Gambo	230	0%	13025	2%	112	0%
Gamboula	667	0%	0	0%	2581	1%
Grimari	0	0%	2567	0%	0	0%
Ippy	68	0%	35942	4%	18	0%
Kaga-Bandoro	31379	8%	100364	12%	2040	1%
Kembé	18935	5%	18575	2%	125	0%
Kouango	880	0%	4067	0%	4731	1%
Koui	37	0%	6556	1%	1058	0%
Mbrès	596	0%	13772	2%	0	0%
Mingala	12510	3%	21225	3%	30	0%
Mobaye	9150	2%	28425	3%	35770	11%
Ndélé	8449	2%	29634	4%	749	0%
Ngaoundaye	3823	1%	45923	5%	26993	8%
Obo	17995	5%	373	0%	0	0%
Ouango	4215	1%	20590	2%	20666	6%
Paoua	986	0%	97500	12%	26765	8%
Rafai	9802	3%	17662	2%	3113	1%
Satéma	425	0%	23295	3%	42905	13%
Sosso-Nakombo	0	0%	10	0%	58	0%
Yalinga	406	0%	4789	1%	0	0%
Zangba	52700	14%	67465	8%	65560	20%
Zémio	6006	2%	18863	2%	9464	3%
(blank)	0	0%		0%	0	0%
Grand Total	384257	100%	843352	100%	328841	100%